

**Considérations
générales sur
l'état actuel du
Japon**

Montblanc

LIREGRATUITEMENT.COM

**Considérations
générales sur l'état
actuel du Japon**

Montblanc

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chapitre 1

Considérations générales sur l'état actuel du Japon

PAR

Le Comte Charles de Montblanc

Discours prononcé à l'assemblée générale de la société de géographie Le 15 décembre, 1865.

Extrait du bulletin de la société de géographie

(Janvier 1866)

Imprimerie de E. Martinet Paris

1866

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉTAT ACTUEL DU JAPON

Les études géographiques empruntent un intérêt spécial à la facilité si grande des communications actuelles. Cette facilité nous a tellement familiarisés avec les produits des pays les plus éloignés, que nous ne nous étonnons plus de les voir à chaque instant autour de nous, dans nos vêtements, sur nos tables, dans nos habitations, partout à l'étalage de nos boutiques. Par cela même, il ne nous est plus permis d'ignorer aucune contrée du monde, lorsque toutes concourent presque simultanément à la satisfaction de nos besoins.

Ce courant crée forcément entre les sociétés humaines un lien de solidarité que toutes reconnaissent et devant lequel s'est en dernier lieu incliné le Japon. Depuis une dizaine d'années, ce pays est sorti de son mystérieux isolement. Des lignes de bateaux à vapeur le relient aujourd'hui à l'Europe, et Marseille n'en est plus séparé que d'un trajet de cinquante jours. A l'extrémité de cette route, nous pénétrons dans l'empire du Soleil-Naissant, dont l'ensemble géographique nous est parfaitement retracé dans l'excellente carte due au travail de M. V. A. Malte-Brun, l'honorable secrétaire général de notre Commission.

J'ai eu l'heureux loisir de visiter et d'étudier cet intéressant empire. Les notions que j'en possède ont toutes été puisées à des sources japonaises, minutieusement contrôlées les unes par les autres. Je retracerai la physionomie de ce pays dans un rapide exposé, pour lequel je vous demande, mesdames et messieurs, toute votre indulgence.

Au premier abord, on est tenté de rapprocher moralement les Japonais des Chinois. En réalité, les Japonais possèdent une valeur individuelle et sociale qui les distingue profondément de leurs voisins. Non-seulement ces deux nations sont différentes, mais elles présentent dans leur comparaison des oppositions directes: ainsi toutes les deux possèdent un caractère dominant, mais contraire. En Chine, le mobile principal des actions est l'intérêt matériel à l'exclusion presque entière des besoins moraux. Au Japon, ce mobile est moral, et si le sentiment d'honneur, qui en est l'expression, prend chez eux une direction souvent fausse, il n'en représente pas moins un des plus nobles besoins de la nature humaine et demeure, pour l'homme qui le possède, un stimulant énergétique de progrès véritable. Le rapport des mœurs à

l'esprit des institutions présente, chez les deux peuples, les mêmes contrastes, et nous offre un exemple curieux de l'inefficacité des institutions à réaliser seules et représenter par elles-mêmes une direction sociale. En Chine, les principes de l'organisation sont conformes à notre idéal moderne. Ils sont entièrement démocratiques et autorisent toutes libertés. Malgré cette base, qui devrait être féconde en noble émulation, le peuple chinois est certainement un peuple dégradé. Au Japon, l'organisation sociale n'est démocratique qu'à la base par la liberté donnée à toutes les capacités de conquérir de hautes positions en dehors des avantages de la naissance; mais, dans son expression générale, la société japonaise est aristocratique, et le peuple, gouverné par cette aristocratie, est fier dans ses allures, indépendant dans son courage, noble dans ses aspirations. Ces phénomènes, en désaccord avec nos idées modernes, prouvent simplement l'influence prépondérante des mœurs, et le fait est naturel, car une société se compose d'hommes libres dans leur moralité, et non pas de syllogismes incarnés.

La fierté des mœurs japonaises se traduit dans le privilège de porter deux sabres: le plus court est, en certaines circonstances, une arme de suicide. Il permet à celui qui le porte et qui a mérité la mort, de s'affranchir de la honte, de la violence et de la dégradation qu'entraîne forcément le contact d'un bourreau. Il permet à cette mort, ainsi affranchie et volontairement acceptée comme expiation, d'être un retour vers la dignité humaine, un moment oubliée dans la faute, au lieu d'être le sacrifice outrageant de cette dignité sur l'autel de l'infamie. Cette façon de considérer le suicide le transforme quelquefois en un duel, lorsque la dignité blessée se complique d'un désir de vengeance directement impossible. Si un Japonais est blessé dans son honneur par un

homme dont il ne puisse tirer personnellement satisfaction, il s'ouvre les entrailles, et rejette par cet acte sur son adversaire une déclaration de _vendetta_, dont la famille, les amis et les serviteurs du suicidé poursuivent passionnément l'exécution. Celle-ci est ordinairement prévenue par la mort volontaire du provocateur.

Un peuple qui donne une place si importante au sentiment de l'honneur doit attacher un grand prix à l'expression de mutuelle considération. C'est ce qui se produit au Japon, où le respect se manifeste surtout dans l'extrême politesse qui préside aux relations. Tout y est soumis à l'observance de règles précises, qu'un Japonais n'oublie jamais et dont le code de la politesse fixe chaque détail. Dans cet ordre, rentre le respect dont sont entourées les femmes au Japon, à côté cependant d'une licence de mœurs qui s'étale comme la chose du monde la plus naturelle.

Les extrêmes se touchent partout; mais, sous ce rapport, le Japon est la terre privilégiée des contrastes. On y voit la réserve et la modestie se confondre avec la licence, l'arbitraire en harmonie avec le sentiment de la dignité individuelle, la simplicité des mœurs sociales en accord parfait chez les mêmes individus avec le luxe féodal, l'aristocratie en société avec la démocratie, la défiance administrative en paix avec la confusion des pouvoirs, et toujours la politesse en relation avec tous.

Cette politesse de mœurs se traduit encore par le soin des personnes, la propreté des habitations, le fini artistique des objets d'usage journalier. Dans les villes, les rues sont droites et alignées; dans les campagnes, la culture est soignée comme en des parcs d'agrément; partout les moyens de communication sont faciles.

La fréquence des voyages intérieurs a introduit chez ce peuple une solidarité d'intérêts en opposition avec le régime féodal, qui tend à l'isolement des provinces.

Autrefois, ces intérêts n'avaient qu'une valeur locale; aujourd'hui, ils rayonnent vers l'Europe, lui demandent la satisfaction de besoins nouveaux et provoquent de nouvelles sources d'activité dans une voie réciproquement utile.

Par le nombre et la densité de ses habitants, le Japon offre à l'étranger un vaste débouché pour un grand nombre de ses produits.

Par la richesse du sol et l'industrie des indigènes, ce pays peut nous donner en échange de précieuses marchandises d'exportation vers l'Europe. Tous les renseignements sont unanimes à désigner le Japon comme un pays exceptionnel sous le rapport du nombre et de la richesse de ses mines. Un seul renseignement donnera une idée suffisante de l'abondance et de la facilité d'exploitation de l'or. Avant l'arrivée des étrangers, ce métal valait à l'intérieur quatre fois seulement son poids d'argent, au lieu de quinze fois et demie comme chez nous. Tous les produits des industries extractives sont abondamment représentés au Japon, où la surface du sol est aussi prodigue de trésors que les entrailles de la terre.

L'exportation du thé a déjà pris une importance considérable. La feuille de cet arbuste est, au Japon, d'excellente qualité; mais, comme elle est, dans le pays, employée naturelle, les négociants étrangers, pour satisfaire à la consommation européenne, habituée aux thés préparés de Chine, sont obligés d'expédier d'abord en Chine les thés japonais. Là, ils reçoivent, avant d'arriver en

Europe, une préparation particulière. On sait, en effet, que, dans le Céleste Empire, les feuilles sont torrifiées et reçoivent un parfum étranger à l'aide de plusieurs plantes, entre autres par la fleur d'un jasmin sauvage. Les matières premières que peut nous fournir la terre japonaise sont abondantes et variées, mais elles sont trop nombreuses pour recevoir ici une mention spéciale à chacune d'elles.

Au point de vue du luxe et de la curiosité, c'est à l'industrie japonaise qu'il faut faire appel: les porcelaines, les émaux, les laques, les bronzes, les aciers, les broderies, certains tissus de soie, sont autant d'articles dans lesquels les Japonais sont maîtres. Tous ces produits se distinguent par l'excellence des matières, la beauté du travail, l'élégance des formes, l'originalité de la main-d'œuvre. Ils nous révèlent des dispositions artistiques, qui prendront certainement un développement nouveau au contact de la civilisation européenne.

Sous tous les rapports, les Japonais sauront profiter de l'expérience occidentale; car ils possèdent un ardent désir d'apprendre et une singulière aptitude au progrès qui les séparent de tous les autres Orientaux. Dans ce développement, plusieurs causes faciliteront, ou bien, au contraire, retarderont l'impulsion définitive.

Toutes ces causes peuvent se formuler en une seule: en effet, le progrès dont le peuple japonais est susceptible s'affirmera en raison de la netteté de la politique intérieure; mais cette politique elle-même dépendra de la conduite qu'adopteront à son égard les puissances étrangères.

La ligne précise de cette conduite est naturellement tracée, car, non-seulement il y a équation réelle entre les intérêts de

l'Europe et ceux du Japon, mais encore, malgré certaines apparences contradictoires, accord d'impulsion. Nous n'avons rien à sacrifier. Travailler dans le sens le plus large à nos intérêts véritables, ce sera en même temps suivre la route la plus profitable à la civilisation japonaise. Vers ce double but, la voie nous est ouverte, et, loin d'avoir à lutter, nous n'avons qu'à suivre le courant. Ce qui simplifie encore la question, c'est que ce courant est légal, et qu'il renferme la puissance matérielle.

Aujourd'hui, nos relations sont excessivement superficielles: sur trois points seulement ont lieu quelques transactions de marchands à marchands, quelques commandes gouvernementales, quelques conférences officielles, et c'est tout. Pas de société, pas d'action commune, pas d'alliance réelle, pas de travail européen. Or tout cela, nous pouvons le réaliser.

Ce qui, jusqu'à présent, a fait obstacle à cette réalisation, c'est que nous sommes restés dans les errements des premières démarches forcément erronées dans un pays dont on ne connaissait pas la constitution sociale.

Lorsque le commodore Perry se présenta avec son escadre dans la baie de Yédo, il fut mis en rapport avec les autorités locales. Le chef supérieur de ces autorités était le Taïkoune, auquel fut imposé ce traité qui servit d'exemple aux nations européennes. Par ce traité, le Taïkoune disposait de son administration, en ouvrant, non pas quelques ports au Japon qu'il ne gouverne pas, mais bien quelques ports des territoires morcelés confiés à son gouvernement.

De l'anxiété produite par l'illégalité de l'autonomie qu'il avait été forcé de prendre en cette circonstance, le Taïkoune passa à la

joie de se voir considéré comme souverain du Japon, et de profiter seul des relations établies. Cette joie fut de courte durée, et les inquiétudes revinrent avec les embarras d'une position illégale, qu'il n'avait pas la force de légitimer.

Les étrangers, qui n'étaient pas dans le secret de cette position, voyaient le Taïkouné agir comme un souverain, et en conclurent à la souveraineté du Japon. La méprise n'eût pas été grande, si ce prince eût eu le pouvoir de sauvegarder son rôle vis-à-vis de l'étranger. Malheureusement, tous les actes de son administration montrent qu'il ne possède pas à l'intérieur l'autorité dont il veut conserver l'apparence à l'extérieur, au détriment de son propre pays comme au détriment de l'étranger.

La première atteinte que reçut la croyance en la souveraineté taïkounale fut produite par la révélation de l'existence et de l'action prouvées d'un Mikado, dont on fit cependant promptement justice, en le considérant comme pontife chef de la religion. Comme cela, tout allait encore bien: le Taïkouné était l'empereur temporel du Japon, le Mikado en était l'empereur spirituel.

Le doute en la souveraineté du Taïkouné fut plus sérieusement provoqué par l'inexécution des traités conclus et la manière d'agir, à cet égard, de l'administration même du Taïkouné. Il fallut bien se demander d'où naissaient les difficultés. La réponse fut donnée par les restrictions, les hésitations et les demi-confidences invoquées par le gouvernement du Taïkouné à titre d'excuses.

On s'aperçut alors que le Taïkouné n'était pas aussi empereur temporel qu'on l'avait cru dans le commencement, et que ce prince n'était pas indépendant dans son pouvoir. Du premier

rang, il tomba au second; et l'on sait aujourd'hui que même ce second rang ne lui appartient pas.

En effet, le Japon ne forme pas un empire sous un gouvernement unique. C'est une confédération féodale ayant à sa tête le Tèneshi ou Mikado, autour duquel sont groupés les grands princes suzerains du pays.

Ces princes Daïmios possèdent l'entière suzeraineté de leurs États. Ils ont leur armée, leur marine, leurs finances, leur administration, leur justice. Le Taïkoun ne peut, sans déclaration de guerre, franchir leurs frontières qu'avec leur autorisation.

Quant au Taïkoun, il est mandataire du Mikado. Dans l'ordre administratif du Kouandshiokou, il occupe le quatrième rang; dans l'ordre honorifique des Ikaï, il ne vient qu'en cinquième. Il ne possède pas l'autonomie de son pouvoir, et n'en peut conserver la puissance qu'en agissant comme mandataire. C'est précisément pour avoir abandonné ce rôle en usurpant, à l'exclusion de tout autre pouvoir, l'initiative souveraine vis-à-vis des étrangers, qu'aujourd'hui sa faiblesse est grande.

Le lien de féodalité fut rompu. Les Daïmios ne considèrent plus le Taïkoun comme mandataire du Mikado. En signe de rupture, ils ne se portèrent à aucune violence, mais firent revenir dans leurs États respectifs les membres de leur famille en résidence à Yédo.

Il fallut les laisser faire; car, en dehors de la puissance supérieure des Daïmios, le Taïkoun ne peut compter sur sa grande administration composée de feudataires qui ont usurpé à son égard l'autonomie que lui-même a usurpée sur le Mikado.

Ce morcellement moral se complique du morcellement matériel des États soumis à son autorité, lesquels sont divisés en fractions séparées sur l'étendue du territoire japonais.

Enfin, toutes les circonstances qui déterminent la position spéciale du Taïkouné, suscitent autour de lui des influences de personnalité qui donnent à son ministère, le gorodjio, une instabilité exclusive de tout plan de conduite suivie.

Ces influences provoquent à leur tour un sentiment de défiance générale, d'où naquit depuis longtemps ce système d'espionnage sur lequel repose le gouvernement taïkounal.

A toutes ces causes de faiblesse s'ajoute le danger du réveil du Mikado, qui, jusqu'à présent, est resté plongé dans une léthargique fainéantise.

Cet état est d'autant plus grave pour le Taïkouné que ses faiblesses n'ont pas leur correspondance chez les Daïmios. Ces suzerains gouvernent leurs États directement par des agents délégués et résument en eux-mêmes l'unité d'action sur un territoire homogène.

De tous ces faits il résulte que le Taïkouné, qui aurait dû être un guide sérieux de la politique étrangère, ne peut inspirer aujourd'hui qu'une confiance limitée, même dans sa propre sphère, par suite des influences contradictoires qui pèsent sur son administration. C'est ainsi que l'année dernière, l'ambassadeur Ikéda, à son retour à Yédo, fut reconnu coupable de sympathie pour l'étranger, et sa condamnation nous découvre cette nouvelle épée de Damoclès, désormais suspendue sur nos relations avec un agent du Taïkouné.

A cause même de tous ces principes de faiblesse, le Taïkouné veut aujourd'hui monopoliser à son profit l'alliance étrangère; tout en ne lui donnant pas satisfaction, il désire en conserver le privilège.

Pour cela, il nous fait un épouvantail des Daïmios suzerains, qu'il nous montre comme un obstacle à l'exécution des traités, lorsqu'au contraire, tous les plus puissants d'entre eux sont favorables à l'étranger.

Il aurait été si facile au Taïkouné de se fortifier, entouré d'une juste considération, en protégeant dans sa sphère les relations extérieures. Au lieu de cela, c'est lui-même qui fait obstacle à des relations intimes et générales, en s'interposant d'une façon exclusive entre le Japon et l'Europe, tandis que les princes poursuivent, dans la liberté de leur autonomie, d'utiles et d'amicales relations au dehors. Ils achètent les instruments de la science et de l'industrie occidentale. Ils ont des étudiants en Hollande, en Angleterre, et bientôt ils en auront partout. Ils s'instruisent par des missions importantes composées de hauts personnages qui parcourent l'Europe et se montrent en tout aussi réservés qu'intelligents.

Certes, il y a là un fait devant lequel il est impossible de rester indifférent, quand on y voit que la civilisation d'un peuple peut être un moyen d'action sur l'extrême Orient tout entier, et, de plus, la possibilité d'un développement immense pour les intérêts de l'Europe.

Les Japonais présentent le grand spectacle d'un peuple jeune et progressif au milieu de la torpeur asiatique; d'un peuple qui veut avant tout s'instruire et s'améliorer, et qui, quoique placé au

fond de cet extrême Orient, tout replié sur lui-même, ne repousse aucun maître.

Avec les germes féconds que possèdent les Japonais dans les ressources physiques de leur pays, dans les ressources morales de leur caractère et même de leurs mœurs sociales, ils peuvent conquérir une forme de société qui leur assurera une grande place comme peuple.

Aussi, c'est avec joie que nous saluons l'aurore d'une civilisation nouvelle qui désire se rapprocher de la nôtre pour travailler en commun au progrès des destinées humaines.

LE COMTE DE MONTBLANC.

Sources et licence

Texte : <https://www.gutenberg.org/ebooks/29758>. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.